

## Procès-Verbal Conseil d'École - Année scolaire 2018/2019

Nom de l'école : SIMONE SIGNORET – Les Garennes	
Adresse de l'école : 34 rue des garennes – 69800 St Priest	
Date du conseil : 06-11-2018	Trimestre n° : 1
Horaire début : 17h30	Horaire fin : 19h30

### Participants

Education Nationale	Parents	Mairie	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Enseignants</u> : Mme Emmanuelle HERNANDEZ, Mme Violaine SIMONNET, Mme Nathalie GAY, Mme Delphine GIBERT, Mme Christèle DESCHAMPS-NOHALES, Mme Celta MANCEBO, Mme Catherine LACOURT, Mme Manon SAUCE, Mme Olivia CHARY, Mme Ghislaine ROCHAT, Mme Sylvie PANEL, Mme Sylvie TASDELEN, Mme Amandine BARTOLI, Mme Cécile GREULING, Mme Corinne ROCHEBLAVE (directrice maternelle) et M. Rodolphe AEBERLI (directeur élémentaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Membre de l'API</u> : Mme Aude AVON, M. Guillaume BRUNO-MIGNOT, et M. Damien SIMONNET</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Référent périscolaire</u> : M. Kenny PEDREIRO</li> </ul>	
		<b>Autre</b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>DDEN</u> : Mme Michèle LABARDE</li> </ul>	

## Ordre du jour

### **Organisation générale :**

Résultats des élections parents d'élèves	<i>pour information</i>
Rentrée scolaire 2018 (effectifs, enseignants)	<i>pour information</i>
Règlement intérieur de l'école élémentaire et maternelle	<i>pour vote</i>

### **Vie de l'école :**

Evaluation CP / CE1	<i>pour information</i>
AESS	<i>pour information</i>
Visite de la Commission de sécurité	<i>pour information</i>
Coopérative	<i>pour information</i>

### **Actions pédagogiques :**

Projets pédagogiques, subventions.	<i>pour information</i>
------------------------------------	-------------------------

### **Mairie :**

Périscolaire : nouveau référent : présentation des activités de midi et du soir	<i>pour information</i>
Questions des parents d'élèves sur l'organisation du périscolaire - cantine	

Travaux faits : En lien avec le PPMS	<i>pour information</i>
--------------------------------------	-------------------------

Travaux souhaités en 2018 en lien avec le PPMS:	<i>pour constat</i>
---	---------------------

- Fermeture de l'intérieur des volets électriques des portes, mise en place d'un portail pour accéder à la cour élémentaire et maternelle, rehaussement des clôtures en maternelle et du mur coté élémentaire.

Travaux souhaités :

- Revêtement de la cour autour du toboggan, bords des fenêtres en maternelle.

### **Hygiène et Sécurité :**

PPMS, incendie	<i>pour information</i>
----------------	-------------------------

## Rédaction du procès-verbal<sup>1</sup>

### 1-Organisation générale

#### Résultat des élections de parents d'élèves

L'élection a eu lieu le vendredi 12 octobre 2018.

Une hausse du taux de participation a été constatée par rapport à l'année passée.

Merci aux parents pour l'organisation, la tenue du bureau de vote et le dépouillement des bulletins.

#### En élémentaire

taux de participation de 47 % 151 votes (dont 9 blancs ou nuls) ; tous les sièges sont pourvus ;

#### En maternelle

taux de participation de 50,56 % 107 votes sur 267 inscrits (dont 28 blancs ou nuls) ; tous les sièges sont pourvus.

### Rentrée scolaire 2018 (effectifs, enseignants)

#### En élémentaire

M. Rodolphe AEBERLI est déchargé les lundis et les mardis

En élémentaire : une baisse des effectifs : 11 classes 254 élèves

- 2 CP (l'un à 22 élèves l'autre à 23 élèves) Mme Catherine LACOURT 50% / Mme Nathalie MONNERY 50% et Mme Nathalie GAY (75 % complétée par M. Rodolphe AEBERLI)
- 2 CE1 (à 22 élèves chacun) Mme Emmanuelle HERNANDEZ (75 % complétée par Mme Jessica GILLET) et Mme Christiane PERRIN
- 1 CE1/CE2 (8 CE1 et 12 CE2) Mme Violaine SIMONET (75 % complétée par Mme Jessica GILLET)
- 2 CE2 (l'un à 22 élèves l'autre à 23 élèves) Mme Olivia CHARY (remplaçante de Mme Anaïs MALFATTI) et Mme Delphine GIBERT (75 % complétée par Mme Manon SAUCE)
- 2 CM1 (à 25 élèves chacun) Mme Jacqueline LAROUDIE (75 % complétée par M. Rodolphe AEBERLI) et Mme Celta MANCEBO
- 2 CM2 (25 élèves chacun) Mme Christèle DECHAMPS-NOHALES et Mme Fanny BENIERE (75 % complétée par Mme Manon SAUCE)

<sup>1</sup> En reprenant les points à l'ordre du jour.

## En maternelle

Mme Corinne ROCHEBLAVE est déchargée les jeudis.

En maternelle : 6 classes 152 élèves

- 1 TPS/PS (24 élèves soit 5 TPS et 19 PS) Mme Cécile GREULING
- 1 PS (25 élèves) Mme Corinne ROCHEBLAVE (complétée par Mme Annaëlle RICHARD)
- 1 PS/MS (27 élèves soit 9 PS et 18 MS) Mme Céline BONPAIN étant en congé maternité c'est Mme Sylvie TASDELEN qui la remplace (75 % complétée par Mme Annaëlle RICHARD)
- 1 MS (27 élèves) Mme Ghislaine ROCHAT
- 1MS/GS (24 élèves soit 6 MS et 18 GS) Mme Sylvie PANEL
- 1 GS (25 élèves) Mme Amandine BARTOLI

## Règlement intérieur 2018-2019 de l'école élémentaire et maternelle

### En élémentaire

Plusieurs changements par rapport au règlement intérieur 2017-2018

Dans la partie horaires

- Modifier « *les horaires de l'après-midi 13H20-16h30* » dûs aux nouveaux rythmes scolaires
- Rajouter « *les parents ne sont pas autorisés à ... pénétrer dans les locaux ou se rendre dans les algécos situés dans la cour de récréation sans en avoir demandé et obtenu l'autorisation* »
- Rajouter « *une ouverture de portail l'après-midi à 15h10* »

Dans la partie obligation scolaire

- Rajouter « *au bout de 4 demi-journées dans le mois, les absences non justifiées sont signalées...* »
- Rajouter « *remplir un coupon d'absence lors du retour de leur enfant en classe* »

Dans la partie cahier de liaison

- Rajouter « *les parents sont invités à le vérifier tous les jours car ils ont à signer....* »

Dans la partie interdits

- Rajouter « *... sont interdits à l'école ... (en particulier baladeur, téléphones mobiles, montres connectées, tablettes et jeux électroniques. L'enseignant confisquera ces objets qui seront restitués aux parents en main propre (article L551-5 du code de l'éducation)* »

Dans la partie goûter

- Rajouter « *Pour des raisons de sécurité alimentaires et médicales (enfants allergiques et conservation de la chaîne du froid), les goûters d'anniversaires, offerts par les parents, sont interdits* »

Rajouter une partie « *Sorties scolaires : Les parents accompagnant les sorties scolaires s'engagent à être disponibles pour l'enseignant et la classe et à avoir un comportement exemplaire (téléphone portable et cigarettes bannis, vocabulaire adapté aux enfants, aide à la gestion du groupe, ...)* »

VOTE : accepté à l'unanimité ; 0 abstention ; 0 contre (12 pour sur 12 présents)

### En maternelle

Plusieurs changements par rapport au règlement intérieur 2017-2018

- Dans la partie horaires, modifier « *les ouvertures et fermetures du portail.... se fait à 10H10* »
- Enlever dans la partie horaires « *merci de joindre le gardien au 06 86 ... ..* »
- Modifier dans la partie horaires « *M. Kenny PEDRERO* » remplace M. Daniel GUERRI en tant que référent périscolaire

- Rajouter dans la partie vêtements « Les chaussures à lumière dans les semelles sont proscrites
- Rajouter une onzième partie « *Sorties scolaires : Les parents accompagnant les sorties scolaires s'engagent à être disponibles pour l'enseignant et la classe et à avoir un comportement exemplaire (téléphone portable et cigarettes bannis, vocabulaire adapté aux enfants, aide à la gestion du groupe, ...)* »

VOTE : accepté à l'unanimité ; 0 abstention ; 0 contre (9 pour sur 9 présents)

## 2-Vie de l'école

### Evaluation CP (français maths)

Les évaluations nationales ont été faites fin septembre.

Le temps d'exécution des livrets (20 minutes prévues pour chaque livret) est trop court lorsque les évaluations sont faites en classe entière (plus d'une heure) à cause du temps de préparation du groupe classe (comprendre la consigne, préparer son matériel, ...) ; il est néanmoins possible de le faire en 30 minutes en passation individuelle.

Il est à noter que les enseignants ne devaient pas corriger ses évaluations ; ils devaient remplir toutes les réponses, et ce pour chaque élèves (2 cahiers d'exercices en français et en mathématiques), sur un logiciel et c'est le logiciel qui corrige et donne les résultats des évaluations. Ce procédé est fastidieux

Les parents doivent prendre du recul par rapport aux résultats à la vue des difficultés dites précédemment.

Il ne représente pas réellement ce que les élèves sont capables de faire.

Des évaluations devraient être refaites en CP au mois de février.

### AESS

L'AESS a bien démarré ; les actions ont toujours beaucoup de succès. Il y a toutefois des problèmes pour recruter de nouveaux arrivants (5 ou 6 qui partent et peu qui arrivent). Cette année, il y a 2 nouveaux arrivants à l'AESS en maternelle.

Reprise des actions habituelles durant l'année

- le cross, le 17 novembre (il y a à peu près 7 élèves par classe qui viennent) ; l'année passée il y a eu 80 enfants qui ont participé ;
- pour Noël, les torchons personnalisés par les élèves pour l'élémentaire et les tabliers personnalisés par les élèves pour la maternelle ; cette année il y aura le choix de la couleur.

Remise en place de la soirée jeu de société, le 14 décembre dans les locaux de l'élémentaire ; la maternelle participe également mais dans les locaux de l'élémentaire.

Merci à l'AESS car sans l'association, beaucoup de projets pédagogiques ne se feraient pas, à cause du financement.

### Visite de la commission de sécurité

Il n'y a pas de problèmes majeurs ; les bâtiments sont bien tenus.

## Coopérative (réponse à une des questions des parents d'élèves)

Tous les comptes OCCE sont publics. On adhère à l'OCCE (Office Central pour la Coopération à l'Ecole) ce qui permet

- d'avoir un statut et une légitimité juridique sans formalités administratives compliquées ;
- d'avoir l'aide d'une comptable ; chaque année, l'OCCE valide les comptes (doit avoir des justificatifs,... et preuve de remise de chèque) ;
- d'avoir un compte bancaire courant ;
- de gérer et d'assurer du matériel acheté avec la coopérative ;
- de recevoir des subventions et des dons de manière autonome ;
- d'avoir des malles pédagogiques et des projets départementaux.

La cotisation pour les parents d'élèves est facultative. Si les parents ne payent pas la coopérative, ils payent les sorties au prix réel.

### En élémentaire

La coopérative a rapporté la somme de 3302 € sur laquelle il faut enlever 528,45 € de cotisation et 67,65 € d'assurance. Après déduction, on redistribue 10,65 € par élève à chaque enseignant.

Il y a un compte CP, un compte CE1, un compte CE2, un compte CM1 et un compte CM2 (les ventes de gâteaux cm1 par exemple vont sur le compte cm1)

### En maternelle

La coopérative a rapporté la somme de 1877 € sur laquelle il faut enlever 331,5 € de la cotisation, 7 € d'abonnement à la revue, et l'assurance 42,5€ et (12,28 € par élèves sans déduction)

Il n'y a qu'un compte maternelle et une avance de caisse de 150 € par enseignant qui tient un cahier de compte. Le reste de l'argent sert de complément pour les sorties ( le cinéma, le théâtre), les projets non financés ou partiellement financés par la mairie, les collations des événements (cross, Noël, carnaval, ...), le livre de Noël, les spectacles ...

## 4-Actions pédagogiques

### En élémentaire

3 projets sont subventionnés par la mairie :

- « *Raconte moi le monde* » : pour deux CP

une conteuse vient pour 8 séances environ sur les 5 continents

La mairie donne 400 €, l'AESS 300 € et la coopérative 124,80 €. En tout cette action coûte 824,80 €.

L'école étant labellisée école EDD, nous avons plus de facilités à accéder aux projets Développement Durable proposés par la métropole de Lyon

- « *La nature s'installe à l'école* » : pour un CP, deux CM2 et deux MS visiter les jardins familiaux de Saint-Priest, découvrir et remettre en route le jardin de l'école (plantation et entretien, bio, tri, compost, ...), plantation du blé, observer des petites bêtes autour de cette plantation, fabriquer des nichoirs, des hôtels à insecte et récolter du blé et fabriquer et de la farine du pain La métropole donne 1920 €, la mairie 1068 €, l'AESS 600 € et la coopérative 250 €. En tout cette action coûte 3838 €.

- « *Je mange donc j'agis* » : pour deux CM1 apprendre à bien manger et manger sainement, interventions d'une association dans les classes, visite d'une ferme biologique, ...

La métropole donne 1890 €, la mairie 360 €. En tout cette action coûte 2250 euros.

D'autres projets avec nos partenaires Mairie :

Conservatoire :

- « Je crée ma chanson avec un auteur, Patrick Discala » pour deux CE1 Chant et écriture de chanson
- « instrumentarium asiatique » pour deux CE2, deux CM2 et CE1/CE2
- « percussion corporelle et déclamation » pour deux CP et deux CM1

Service des sports :

- piscine, rugby, escalade....

*En réponse à une des questions des parents d'élèves*

Pour la piscine, les enfants prennent une douche avant et après mais sans shampoing ou gel douche par manque de temps.

Culture :

- Théâtre, cinéma, médiathèque, artothèque

*En réponse à une des questions des parents d'élèves*

Le projet de relaxation en CE2 et CM2 (lié au projet musique dont le but était de créer une musique pour faire de la relaxation) a été refusé par l'inspection car la personne qui devait intervenir n'avait pas d'agrément et de plus, l'inspectrice incite les enseignants à mener la pratique eux-mêmes dans leur classe.

*En réponse à une des questions des parents d'élèves*

L'école continue le tri des déchets (qui peut rapporter un peu d'argent) : papier, colle, pile (pour le téléthon), cartouche d'encre (l'année passée à rapporté 42 €), bouchons plastiques, crayons, ...

Participation au nettoyage de printemps.

L'ancienne poubelle à gourde devient une poubelle normale car il faut être école ambassadrice. Ce tri ayant trop de succès dans le Rhône, il a été décidé qu'il y aurait des écoles ambassadrices pour que les compotes

rapportent un peu d'argent ; il faut donc donner les compotes aux écoles ambassadrices qui empochent l'argent.

### En maternelle

Tous les projets s'articulent autour du thème de la maison :

- Projet construction pour toute la maternelle  
intervention Kapla sur 2 jours au gymnase le 24 et le 25 janvier

La mairie donne 440 € et l'AESS 540 € En tout cette action coûte 980 €.

- Projet sur les dangers domestiques pour toute la maternelle avec plusieurs interventions  
intervention gratuite de la MAIF (plusieurs pièces pouvant être dangereuses sous forme d'affiche : cuisine, salle de bain, garage, ... que les enseignants vont exploiter)

intervention gratuite d'un groupe d'étudiants de la faculté de pharmacie sur la bobologie  
spectacle « bobo doudou » en mars payé par la coopérative (580 €)

- Pilotage de vélos et de trotteurs pour toute la maternelle  
La mairie donne 650 euros ce qui a permis d'acheter 7 vélos (entre cette année et l'année passée, il y a en tout des vélos pour une 1/2 classe ; ces vélos ne doivent pas être utilisés par le périscolaire)

- Sortie à la médiathèque pour MS
- Sortie cinéma pour MS et GS  
pour les GS « Loulou et autres loups » en décembre et « le cirque » de Charlie Chaplin en mars

La coopérative sera utilisée pour le financement et une participation des parents sera demandée.

- Projet musique avec le conservatoire pour toute la maternelle  
10 séances de chorale pour niveau de classe (d'abord GS puis MS puis PS)
- Projet sur les maisons avec le collègue en art plastique avec Mme THOMAS pour GS

### 5-Mairie

Le conseil d'école doit se faire dans les 2 semaines qui suivent les élections des parents d'élèves ; la mairie, ne pouvant pas être présente à tous les conseils, a décidé de ne faire aucun des premiers conseils d'école plutôt que d'être présente à une partie d'entre eux.

L'API souhaite indiquer qu'il y a beaucoup de retours positifs et de satisfaction concernant les points suivants :

- l'espace citoyens qui permet de vérifier et corriger ou modifier les réservations du périscolaire ;
- le planning des activités distribué aux enfants et affiché devant le portail ;
- le marquage au sol peint devant le portail réalisé cet été.

### Périscolaire : nouveau référent, présentation des activités de midi et du soir

M. Kenny PEDREIRO remplace M. Daniel GUERRI.

*En réponse à une des questions des parents d'élèves :*

Volonté de mettre sur le site de l'école les activités disponibles sur le temps de midi, ainsi que sur le portail

## Travaux

Certains travaux ont été faits un peu avant la reprise de septembre.

La sonnerie PPMS en maternelle fonctionne. Les peintures au sol devant le portail ont été effectuées.

### Travaux souhaités depuis 3 ans en lien avec le PPMS

- *Fermeture de l'intérieur des volets électriques des portes.*

Travaux demandés mais non faits ce qui pose problème pour les exercices PPMS

- *Mise en place d'un portail pour accéder à la cour élémentaire.*

Travaux demandés mais non faits

- *Rehaussement des clôtures en maternelle et du mur côté élémentaire.*

Travaux demandés mais non faits

### Travaux souhaités depuis 3 ans hors PPMS

- *Revêtement de la cour autour du toboggan et des arbres en maternelle*

Travaux demandés mais non faits : les trous s'empirent, ont été signalés à plusieurs reprises et deviennent dangereux pour tout le personnel de l'école (enfant et adulte)

- *Bord des fenêtres en maternelle coupant*

Travaux demandés mais non faits

## 6-Hygiène et sécurité

Les exercices PPMS et incendie ont été effectués sans difficultés :

- le 13 septembre, l'incendie pendant la commission de sécurité avec la présence du pompier de la commission
- le 15 octobre en élémentaire et le 18 octobre en maternelle, le PPMS sous forme de confinement pour certaines classes et d'évacuation pour d'autres classes .

Secrétaire de séance : Mme BARTOLI Amandine

Date : 18-11-2018

Directeur / directrice de l'école :

Mme ROCHEBLAVE Corinne

Mr AEBERLI Rodolphe

Signatures

Représentant des parents d'élèves :

Mr BRUNO-MIGNOT Guillaume

Signature :

